

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **21165**

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : **15/07/2019**

Nom et prénom du malade : **HAZARAH ALLAL BEN ABDELLAH** Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **Hypertension**

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : **Pathologie**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : **.....**

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant l'exécution des Actes
15/07/22	CHIRURGIE des Palmiers et Route des Ouaiss - Casablanca	DR ZIDI Moha CLINIQUE NOUR D'OPHTALMOLOGIE 28 Angle des Palmiers et Route des Facultés Ouaiss - PR'SN - Casablanca Tél: 0522 23 49 87	PPV: 05 22 23 49 87	DR ZIDI Moha CLINIQUE NOUR D'OPHTALMOLOGIE 28 Angle des Palmiers et Route des Facultés Ouaiss - PR'SN - Casablanca Tél: 0522 23 49 87

EXÉCUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE OUASSI CASA S.A.R.L.A.U Angle Bd Ghazi et Yacoub El Mansour - Casablanca Tél: 0522 36 08 06	15/07/22	487,45

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES





15 juillet 2022

Mr. HARAOUI Abdallah

A instiller dans l'œil gauche



Sin

Cloprame sirop :

Une cuillère à soupe 30 min avant la prise des médicaments et avant les repas pendant 5 jours

- Sepcen 500mg 1 comprimé la veille de l'intervention le soir avec une gorgée d'eau puis 1 comprimé 2 fois par jour pendant 5 jours

- Tobradex collyre : Une goutte 4 fois par jour pendant 1 mois

- Ciloxan , collyre : Une goutte 4 fois par jour pendant 15 jours

- Mydriaticum : à instiller le jour de l'intervention ~~à partir de 6h~~, Une goutte chaque 5 min puis Une goutte 3 fois par jour pendant 15 jours *1goutte 7 fois / 15j*

- Eole dual , collyre : Une goutte 4 fois par jour pendant 1 mois

- Maxidrol pommade: Une application le soir pendant 5 jours
- PHYLARM (sérum physiologique unidose): Un flacon ayant chaque instillation de goutte.

+ Compresses stériles
+ Rondelles oculaires stérifil



> Attention! Ne pas manger ni boire ni fumer pendant le jour de l'intervention

> Prendre un bain la veille de l'intervention

RENDEZ VOUS de l'intervention le =26 / 07/ 2022 à 7 heure à clinique NOUR D'ophtalmologie de Casablanca

En cas d'urgence (douleur, baisse de la vue ou rougeur), veuillez contacter :
-> 7h - 19h : 0523234980

> 7h-19h: 0522234989

>19h-7h : 0616160864 ou 0623247489

4874
PHARMACIE OULMES CASA
S.A.R.L.A.U
angle Bd Ghandi et Yacoub
El Mansour - Casablanca
Tél: 0522 36 08 06
28 Avenue des Palmiers et Route des Faucons

DR ZIDI Mohamed
CLINIQUE NOUR D'OPHTALMOLOGIE
28, Angle des Palmiers et Route
des Facultés Oujas - Casablanca
Tél: 05 22 22 49 89 - PR : ER - Fax: 05 22 23 66 87

070.10.05.18

Eole®
dual

EOLE dual est une solution ophtalmique stérile, lubrifiante, apaisante et protectrice de la surface des yeux.

COMPOSITION:
Hyaluronate de sodium 0,2%
Hypromellose 0,2%
Eaux distillées: Aloé vera,
Camomille, Vaccinium myrtillus
(Myrtille) et Rosa canina (églantine).
Excipients: acide Borique, chlorure de sodium,
tetraborate de sodium déshydraté, WFI.

EOLE dual is a sterile opthalmic and lubricating, soothing and eyes surface protective solution.

COMPOSITION:
Sodium hyaluronate 0,2%
Hypromellose 0,2%
Distilled waters: Aloe vera,
Chamomile, Vaccinium Myrtillus
(bilberry) and Rosa canina (Dog Rose). Excipients: Boric acid,
sodium tetraborate dehydrate,
sodium chloride, WFI.

Eole®
dual

Sodium hyaluronate 0,2%

Hypromellose 0,2%

Eaux distillées: Aloé vera,

Camomille, Vaccinium myrtillus

(Myrtille) et Rosa canina (églantine).

Excipients: acide Borique, chlorure de sodium,

tetraborate de sodium déshydraté, WFI.

Moderate to severe
Dry eyes

Prolonged & Intense hydration

Preservative free
Phosphates free

10 ml Ocular drops

MODE D'UTILISATION/ MISES EN GARDE ET PRÉCAUTIONS:
Voir la notice à l'intérieur.

VALIDITÉ: Ne pas dépasser la date de péremption sur la boîte et sur le flacon.

Utiliser dans les 3 mois après ouverture.

Ne pas stocker plus de 25°C.

Lire attentivement la notice à l'intérieur.

Garder hors de portée des enfants.

INSTRUCTION FOR USE/
WARNINGS AND PRECAUTIONS:

See the instruction leaflet.

VALIDITY: Do not exceed the expiry date stated on the box and on the bottle.

Use within 3 months after first opening.

Do not store above 25°C.

Read carefully instructions leaflet.

Keep out of reach of children.

DISPOSITIF MEDICAL
MEDICAL DEVICE

CE 0373 STERILE A

C.O.C. Farmaceutici s.r.l.

Via Modena, 15 40019

Sant'Agata Bolognese (Bo) - Italy

Distribué par /distributed by:

E-PROM PHARMA

Rue Amyot, O.H. - Casablanca

Morocco

014795

10 COMPRIMÉS OCULAIRES
ADHÉSIVES OCULAIRES - ADULTE

Sterisoin®

COMPRIMÉS OCULAIRES
ADHÉSIVES - ADULTE



10
Unités